

LES FAUX SITES D'AVOCATS CABINET-GILLESBORFIAND.COM - CABINET-CHARLIANDRENAUD.COM - CABINET-HUGUESDEPERIEND.COM - CABINET-CORENTINEULIANT.COM - AVOCAT-VIGRAIN-FREDERIC.COM - CABINET-OLIVIERVEILARIEND.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Il s'agit de faux sites d'avocats proposant divers services paraissant normaux dans le cadre de l'activité de ces professionnels du droit. Nos recherches ont permis d'en identifier 14 !!! Le nombre est trop important pour entrer dans le titre ! Nous publions la liste complète dans la partie "nos recherches". Nous publions aussi la page accueil de ces sites. Les escrocs ont fait simple ! Ils ont créé un site et l'ont dupliqué en 13 exemplaires.



C'est la deuxième fois que nous rencontrons cette arnaque mais avec moins de clones

<https://adcfrance.fr/epargne/faux-sites-davocats-les-sites-frauduleux-gambuli-rambert-legal-jl-st-uart-legal-guilloux-belot-legal-breletmadignier-com-dorvald-marino-com-lescure-paquelier-fr-orlando-associes-legal/>

Une enquête est en ligne pour le site frauduleux cabinet-gillesborfiand.com

<https://adcfrance.fr/epargne/le-faux-site-davocats-cabinet-gillesdorfiand-com/>

Les sites internet

Le site cabinet-gillesdorfiand.com

Il a été créé le 18/08/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-gillesdorfiand.com>

Le site cabinet-lazielechristian.com

Il a été créé le 08/08/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-lazielechristian.com>

Le site cabinet-gustavesanbriand.com

Il a été créé le 01/09/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-gustavesanbriand.com>

Le site avocat-balargiere-hubert.com

Il a été créé le 12/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/avocat-balargiere-hubert.com>

Le site cabinet-faurliandserge.com

Il a été créé le 15/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-faurliandserge.com>

Le site cabinet-filmontgabin.com

Il a été créé le 07/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-filmontgabin.com>

Le site cabinet-charliandrenaud.com

Il a été créé le 31/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-charliandrenaud.com>

Le site cabinet-corentineuliant.com

Il a été créé le 22/09/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-corentineuliant.com>

Le site cabinet-ernestvertriand.com

Il a été créé le 13/10/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-ernestvertriand.com>

Le site cabinet-olivierveilariend.com

Il a été créé le 05/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-olivierveilariend.com>

Le site avocat-vigrain-frederic.com

Il a été créé le 17/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/avocat-vigrain-frederic.com>

Le site cabinet-huguesdeperiend.com

Il a été créé le 04/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-huguesdeperiend.com>

Le site avocat-lergiers-jean.com

Il a été créé le 11/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/avocat-lergiers-jean.com>

Le site cabinet-francishorvand.com

Il a été créé le 15/10/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-francishorvand.com>

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les

informations par catégories.

Les sites

Nous publions ci-dessous quelques pages accueils qui vous permettront d'apprécier les efforts colossaux faits par cette fine équipe. Le travail a consisté à changer quelques images. Il semble que l'IA ait été utilisée... Quel dur métier d'être créateur de sites chez les escrocs....

Les informations concernant l'activité frauduleuse du site cabinet-gillesdorfiand.com sont explicitées dans l'enquête ci-dessous.

Nous avons identifié 14 faux sites d'avocats créés entre le 07/07/2025 et le 17/11/2025. 5 sont cités dans le chapeau de cet article. Il faut ajouter :

cabinet-francishorvand.com

avocat-lergiers-jean.com

Le site cabinet-lazielechristian.com

Le site cabinet-filmontgabin.com

Le site cabinet-faurliandserge.com

Le site avocat-balargiere-hubert.com

Le site cabinet-gustavesanbriand.com

Nous publions les pages accueil des 14 sites. Chacun a fait l'objet d'une recherche à la date de parution de cet article :

[Accueil-avocat-balargiere-hubert.pdf](#)

[Accueil-avocat-lergiers-jean.pdf](#)

[Accueil-avocat-vigrain-frederic.pdf](#)

[Accueil-Cabinet-d'avocats-Faurliand-Serge-Associés.pdf](#)

[Accueil-cabinet-charliandrenaud.pdf](#)

[Accueil-cabinet-gillesdorfiand.pdf](#)

[Accueil-cabinet-gustavesanbriand.pdf](#)

[Accueil-cabinet-huguesdeperiend.pdf](#)

[Accueil-cabinet-lazielechristian.pdf](#)

[Accueil-cabinet-olivierveilariend.pdf](#)

[cabinet-avocat-Gabin-Filmont.pdf](#)

[Cabinet-davocats-Corentin-Euliant-Associés.pdf](#)

[Cabinet-davocats-Ernest-Vertriand-Associés.pdf](#)

[Cabinet-davocats-Francis-Horvand-Associés1.pdf](#)

Nous avons exploré internet avec ces noms de domaines.

A notre grande surprise, rien ne ressort. Nous n'avons trouvé aucun document en relation avec une activité de ces sites.

Les avocats sont totalement inconnus. Aucun forum ne les cite !

Cette situation au 19/09/2026 est très rare.

Cette page sera actualisée avec tout élément nouveau.

Les informations juridiques

Les avocats n'existant pas et les sites totalement vides d'informations, nous n'avons donc logiquement aucun renseignement à publier.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs>

urs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en

PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

